

COMPTE-RENDU de la COMMISSION SPORTIVE SAISON 2019/2020

La commission sportive est composée de trois membres désignés par le conseil de district :

Gérard FAYARD, Jeannine MOURGUES et Pascal PEZAIRE.

La commission est chargée de régler les litiges ou réserves entre les clubs au cours de la saison. La commission sportive s'est réunie à dix-neuf reprises pour traiter une trentaine de dossiers. La plupart concerne la qualification de joueurs (mutés ou suspendus), l'impraticabilité du terrain et autres réclamations...

Pour la commission sportive,

Gérard FAYARD